

# NOUVEAUX MOYENS DE PAIEMENT

## QUELS ENJEUX POUR LE MONDE BANCAIRE ?

**Lieu**

Salons Hoche  
9, avenue Hoche 75008 Paris  
Métro : Courcelles &  
Charles de Gaulle-Etoile  
Parkings : Hoche & Saint-Honoré

**Contact**

Magali Marchal  
Tél. : 01 48 00 54 04  
Fax : 01 48 24 12 97  
marchal@revue-banque.fr

Le Club Banque est le rendez-vous mensuel de la banque et de la finance, organisé par la Revue Banque. Pour y adhérer, la cotisation annuelle et institutionnelle pour 11 séances est de 1 485 euros HT. Éligible au DIF

La séance sera clôturée par un cocktail.

**Nouveaux moyens de paiement : quels enjeux pour le monde bancaire ?**

**La révolution des paiements a commencé : quels impacts sur la stratégie et les risques ?**

Marie-Agnès NICOLET, présidente et fondatrice, Regulation Partners

**La DSP trois ans après : bilan et perspectives**

Geoffroy GOFFINET, chef du service de la surveillance des moyens de paiement scripturaux, Banque de France

**Quels enjeux et quelles opportunités pour les acteurs monétiques ?**

Serge RAGOZIN, directeur général, Moneo Payment Solutions – Applicam

**Nouveaux acteurs : quel impact sur l'offre de services bancaires ?**

Jacques ANTOINE, directeur général, SFPMEI

**Quelle(s) stratégie(s) pour les acteurs bancaires face aux nouveaux entrants ?**

Gilbert ARIRA, Global Head of Cards, BNP Paribas

Nom.....

Prénom.....

Fonction .....

Service .....

Société .....

Adresse .....

.....

Code postal / Ville.....

Tél .....

E-mail .....

Date et signature

assistera au Club Banque       n'assistera pas au Club Banque

**Participation :** 235,00 euros HT soit 281,06 euros TTC

**Bulletin et règlement** (à l'ordre de Revue Banque)

à retourner à : Revue Banque, Magali Marchal,

18, rue La Fayette 75009 Paris - Tél. : 01 48 00 54 04 - Fax : 01 48 24 12 97

**IMPORTANT :** Le montant de votre inscription est imputable à vos dépenses de formation continue. Dès réception de votre inscription, nous vous adresserons une facture-convention (n° d'agrément 11-7511101-75). Si la facture-convention est à envoyer à l'organisme qui gère votre budget formation, merci de préciser les coordonnées ci-dessous :

.....  
.....  
.....

En cas d'annulation effectuée moins de 7 jours avant la date de la séance ou en cas d'absence le jour de la séance, le paiement de l'inscription restera pleinement dû et ne donnera lieu à aucun remboursement. Vous pouvez vous faire remplacer en nous communiquant par écrit les noms et coordonnées du remplaçant.

Affranchir  
au tarif  
en vigueur

**REVUE BANQUE**  
**SÉMINAIRES**  
18, rue La Fayette  
75009 Paris